

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISATION DE DIVERS ESPACES, ÉQUIPEMENTS ET
INFRASTRUCTURES PUBLICS DE L'ÉCOQUARTIER DE LA POINTE-
D'ESTIMAUVILLE

SECTION I

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

1. Les services professionnels et techniques en vue de la réalisation de divers espaces, équipements et infrastructures publics de l'écoquartier de la Pointe-D'Estimauville projeté portent sur les activités suivantes :

- 1° la planification;
- 2° la conception;
- 3° la réalisation et le suivi;

4° toutes activités en lien avec la gestion de projets concernant la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques ainsi que l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux situés dans l'écoquartier projeté de la Pointe-D'Estimauville et incluant les infrastructures et les aménagements de compétence de proximité dans l'emprise de l'avenue D'Estimauville.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des services professionnels et techniques décrits à l'article 1 s'élève à 1 300 000 \$.

TOTAL : 1 300 000 \$

Annexe préparée le 10 janvier 2011

Suzanne Hamel, architecte paysagiste
Service de l'aménagement du territoire